



FACTEURS CLÉS ET CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION EN ECO-CONSTRUCTION ET EN ECO-RENOVATION

Novembre 2009

Repenser sa pratique et son organisation pour construire une dynamique permanente entre l'offre et le besoin de formation

Développer des capacités d'innovation et d'adaptation

LE CONTEXTE

L'Etat et le Conseil Régional ont missionné le C2RP afin de réaliser un état des lieux de l'offre régionale de formation dans le domaine de l'éco-construction et de l'éco-rénovation. A la suite de cet état des lieux, une démarche d'accompagnement d'organismes de formation a été engagée afin de favoriser le développement d'une offre de formation en éco-construction et en éco-rénovation.

L'éco-construction et l'éco-rénovation restent encore des modes opératoires en devenir. Certains professionnels les envisagent comme des marchés spécifiques pour une clientèle spécifique. De plus, ces modes de construction remettent en question une part importante des habitudes. « Ré-évolution » : certains évoquent même un changement de culture professionnelle tant pour des salariés, chefs d'entreprise, encadrement qui, il faut le reconnaître, n'ont pas été formés à ces manières de faire.

La définition du champ éco-construction et éco-rénovation

« Une démarche d'éco-construction consiste à créer un bâtiment doté des technologies lui permettant de respecter au mieux l'environnement et l'écologie dans sa construction, en cherchant à s'intégrer le plus respectueusement possible dans un milieu et en utilisant des ressources naturelles et locales.

Ainsi, l'éco-construction comprend l'utilisation de matériaux naturels de construction et d'isolation ainsi que des énergies renouvelables et naturelles comme l'énergie solaire passive, les panneaux solaires, la géothermie, les pompes à chaleur, le chauffage au bois et elle peut intégrer des systèmes de traitement biologique et de récupération d'eau. »¹

- Transformations des organisations
- Connaissances et compétences collectives
- Evolutions permanentes
- Exigences de performances
- Implication partagée
- Diffusion et anticipation

¹ (La Gazette de TEE, n°15, septembre 2007 page 3)

DEVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION EN ECO-CONSTRUCTION ET EN ECO-RENOVATION

Le choix a été fait de mettre en relief des facteurs et conditions portant plus spécifiquement sur le développement de l'offre de formation en éco-construction et en éco-rénovation. Aucun de ces facteurs n'est appréhendable indépendamment des autres. Il s'agit d'agir sur ces facteurs et conditions de manière concomitante, d'autant que certaines de leurs déclinaisons sont transversales.

On ne peut pas pour autant traiter tout en même temps. C'est un processus qui est engagé, par lequel les différents axes de travail peuvent prendre sens et s'adapter au regard des spécificités de l'organisme de formation.

1) Disposer d'une direction engagée dans une stratégie revisitée.

La décision de l'OF de se positionner sur ce marché relève d'un choix stratégique. Il y a obligation pour les organismes de revoir l'ensemble de leurs fondamentaux.

2) Renforcer une approche partenariale avec le monde professionnel et inter organismes de formation pour disposer d'une veille permanente.

3) Construire une ingénierie de formation dynamique s'inscrivant dans les projets :

- En recherchant les capacités financières
- En repensant l'ingénierie pédagogique.

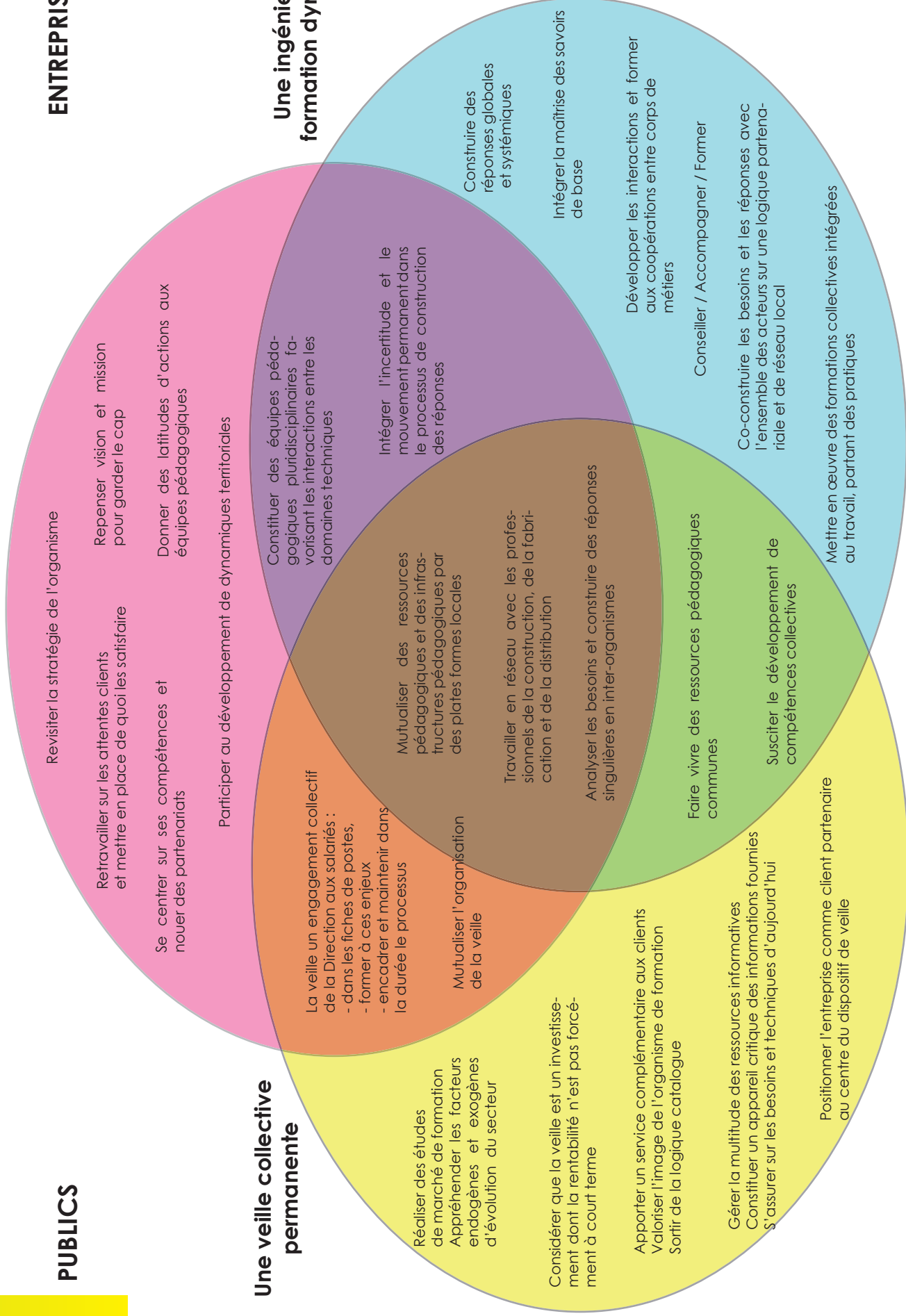
➔ Trame méthodologique pour la mise en place d'une offre

Stratégie	Veille permanente	Ingénierie pédagogique dynamique
<p>Revisiter la stratégie de l'organisme au regard de sa vision et de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Etape 1</i> : (re)définir la vision de l'organisme (valeurs, raison d'être...) ;• (re)définir la ou les missions de l'organisme ;• <i>Etape 2</i> : repérer l'ensemble des clients directs et indirects de l'organisme, ainsi que leurs attentes explicites et implicites ;• <i>Etape 3</i> : analyser le fonctionnement actuel de l'organisme ;• <i>Etape 4</i> : Contrôler l'adéquation entre le fonctionnement actuel de l'organisme et l'atteinte de la satisfaction de l'ensemble de ses clients ;• <i>Etape 5</i> : adapter l'organisme pour répondre parfaitement aux attentes de ses clients (voire notamment les volets veille et ingénierie).	<ul style="list-style-type: none">• <i>Etape 1</i> : déterminer précisément les facteurs de changement et définir ce qu'on cherche » ? par grand domaine ? par métier ? ;• <i>Etape 2</i> définir un moyen de confrontations et de recoupement des informations, surtout quand elle détermine des choix pédagogiques ;• <i>Etape 3</i> : préciser les sources et interlocuteurs clés, intégrer la démarche dans le projet de l'organisme de formation ;• <i>Etape 4</i> : Déterminer les méthodes et conséquences de la démarche de veille.	<p>S'engager dans un processus dynamique de construction des besoins de formation et des réponses formation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Construire en partenariat avec les acteurs du monde économique et les acteurs de la formation ;• Mobiliser des équipes pédagogiques pluridisciplinaires et faire évoluer les pratiques de formation ;• Penser les interactions entre les corps de métiers pour produire de la compétence collective ;• Former l'ensemble des acteurs de la construction ;• Accompagner la formation permanente des équipes pédagogiques par des mises en réseau.

L'engagement d'une organisation

PUBLICS

ENTREPRISES



➔ LE GROUPE EN FORMATION

AREP FRESCC	<ul style="list-style-type: none">■ Hugues GOOSSENS, Responsable du centre■ Vincent MAZURELLE, Formateur
BATIFORM	<ul style="list-style-type: none">■ Jean Philippe VASSEUR Responsable Formation■ Yannick DECOBERT, Formateur
CFA Chambre des Métiers Arras	<ul style="list-style-type: none">■ Dominique LAMARRE, Chef de projet
CHENELET DEVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none">■ Cédric ZIGANTE, Responsable formation■ Régine PATTYN, Chargée de développement
Compagnons du Devoir	<ul style="list-style-type: none">■ Thomas GUINET, Responsable formation■ Marlène HENRION, Chef de projet
CUEEP	<ul style="list-style-type: none">■ Sandrine DEBRUYNE, Ingénieure de formation
Fondation d'Auteuil	<ul style="list-style-type: none">■ Emmanuel CAVROIS, Responsable secteur
INSTEP	<ul style="list-style-type: none">■ Christine CAUVET, Directrice secteur bâtiment■ Marc FICHAUX, Formateur

➔ Modalités de réalisation de l'action d'accompagnement

L'accompagnement des 8 organismes de formation et CFA s'est déroulé entre février et juin 2009 sous forme de 6 journées de regroupement avec des travaux de groupes en intersessions. Cette action a été animée par l'AFPA (Philippe LEFEBVRE, Ingénieur-conseil), le GIP FCIP (Patricia DIERYCK, Conseillère Formation Continue et Philippe CHARLES, Consultant) et l'IFRB (Jean-François GORRE, Délégué Emploi Formation FFB).

Quelques ressources :

CD2E :
www.cd2e.com
Email : contact@cd2e.com
Rue de Bourgogne Base du 11/19
62750 Loos en Gohelle ☎ 03 21 13 06 80

AQC Assurance Qualité Construction (Association) :
www.qualiteconstruction.com

➔ Pour aller plus loin :

Le guide complet, ainsi que certains écrits du groupe seront consultables et téléchargeables sur le site du Internet du C2RP : www.c2rp.fr (missions TEE et APAF). Par ailleurs, une cartographie dynamique de l'offre de formation régionale « Bâtiment » qui intègre l'éco-construction et l'éco-rénovation sera mise en ligne en 2010.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez aussi contacter :

- Céline DESORMAIS, Chargée de mission TEE (Territoires Environnement Emplois)
C2RP au 03 20 90 73 42 ou cdesormais@c2rp.fr
- Karen KANIECKI, Chargée de mission APAF (Accompagnement et Professionnalisation des Acteurs de la Formation)
C2RP au 03 20 90 73 11 ou kkaniecki@c2rp.fr

Comité de rédaction : le groupe en formation, l'AFPA et les membres du comité de pilotage de l'action (les services de l'Etat, du Conseil Régional, l'AFPA, le GIP FCIP, l'IFRB et le C2RP).

Conception et réalisation : Service Communication C2RP